

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 JUIN 2014

Délibération n° D-2014-269

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/06/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/06/2014

**Aérodrome de Niort-Marais poitevin - Convention de
prestations de services entre la Ville de Niort et la commune de
Fressines**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

Direction Patrimoine et Moyens

Aérodrome de Niort-Marais poitevin - Convention de prestations de services entre la Ville de Niort et la commune de Fressines

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort est propriétaire d'un terrain cadastré section ZD n° 13 d'une superficie de 1767 m² situé sur le territoire de la Commune de Fressines qui lui avait été rétrocédé par l'Etat dans le cadre du transfert de l'aérodrome de Niort en 2007. Cette parcelle supporte une station de radiobalise d'aide à la navigation aérienne aujourd'hui à l'arrêt.

Afin d'assurer un entretien de la partie espace vert de ce site, la Ville de Niort mandate chaque année une entreprise.

Afin d'optimiser les coûts de gestion et permettre une réactivité plus grande notamment lors de plaintes de riverains, la Commune de Fressines a accepté d'assumer la charge d'entretien moyennant une indemnité annuelle arrêtée à un montant de 150,00 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de prestation de services avec la Commune de Fressines relative à l'entretien de la parcelle ZD n°13.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY